

PREMIER MINISTRE

Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires

Compte rendu de la réunion conjointe du Conseil d'Orientation et du Comité exécutif de pilotage opérationnel du 21 février 2017

and Marian Millian (1965) and the Millian of the second of the State of the State of the second of the second Beautiful the State of the State The Bright of the State of the

La réunion débute à 10h30. Le président Serge Blisko remercie les personnes présentes.

1. Point sur l'activité de la Miviludes

Actualités presse

Le dossier de presse présente plusieurs articles sur les dérives en santé, sujet qui au sens large occupe d'ailleurs toujours 39% des saisines de la Miviludes. Dans l'actualité, il faut aussi mentionner le procès de (aussi mentionner qui se tient en février au TGI de Paris, dans une affaire de « faux souvenirs induits ».

Un article présente une affaire d'opérations immobilières douteuses avec le système de vente à réméré mettant en cause un scientologue.

Un article aborde les difficultés rencontrées par le premier centre « prévention, réinsertion, citoyenneté » installé à Beaumont-en-Véron. Le centre n'a plus de pensionnaire depuis fin janvier. La Miviludes siège au conseil d'administration du GIP « Réinsertion-Citoyennté » et au conseil pédagogique du centre. L'équipe s'est rapidement aperçue de la difficulté de sélectionner les personnes pouvant y entrer. Les objectifs et les modalités d'entrée doivent être réévalués.

Dossiers en cours

Un centre évangélique dans les Côtes d'Armor (Carhaix) inquiète la Miviludes depuis plusieurs mois car ce centre formerait des enfants et des adolescents au maniement d'armes blanches et disposerait d'armes à feu. La personnalité du pasteur, très charismatique, interroge d'autant plus qu'il bénéficie d'un soutien très fort de ses fidèles qui font bloc et déstabilisent les quelques personnes qui ont pris leur distance.

Un autre dossier est suivi avec attention concernant un projet d'éco-village avec une maison des anciens en région Centre, dans le village où sont implantés le siège français de Embracing the World (ETW, mouvement de Amma Amrita) et une ferme dirigée un dirigeant du mouvement des Colibris (fondé par Pierre Rabhi). La population est divisée sur le projet et des pressions s'exercent au niveau local et sur les élus sur l'apport économique du projet.

La Miviludes a reçu ces derniers mois une quinzaine d'interrogations de parents de personnes, souvent de jeunes majeurs, converties à un islam très rigoriste ou fondamentaliste (mouvement Tabligh notamment) ou très engagées dans des œuvres de bienfaisance islamique. C'est nouveau car les demandes portaient jusqu'ici explicitement sur la mouvance salafiste. Le recrutement récent d'un chargé de mission, spécialiste du salafisme, apporte à la Miviludes les compétences qui lui manquaient pour se repérer dans les mouvances et les discours. Cependant, il reste délicat de répondre aux questions qui requièrent une connaissance précise du sujet et surtout d'orienter ces familles. Les enjeux de sécurité étant pris en compte, la Miviludes peut s'appuyer sur l'expertise du Bureau central des cultes, mais il reste à trouver localement des relais fiables pour soutenir les familles.

Réunions et déplacements

Il est à noter que la Miviludes a rencontré à leur demande des représentants de la Fédération des écoles Steiner Waldorf inquiets de la mention de 9 interrogations concernant ces écoles dans le dernier rapport d'activité. L'échange a été positif dans le sens où la Mission a pu expliquer les raisons qui la conduisent à maintenir sa vigilance. La fédération admet a minima qu'un effort de clarification serait nécessaire (distance par rapport à la philosophie du docteur Steiner, méthodes pédagogiques, rapport à la spiritualité) pour que les parents soient loyalement informés sur l'offre proposée.

Le Président souligne le développement inquiétant de l'enseignement hors du cadre scolaire, qui prive parfois les enfants de contacts avec d'autres enfants, et qui ne respecte pas le socle commun de connaissances (enseignement lacunaire et orienté).

Les actions de sensibilisation et de formation qui occupent une grande place au sein de la Miviludes depuis 2014 ont atteint un niveau difficilement tenable au deuxième semestre 2016 et cela malgré le renforcement de l'équipe (contrat post-doctoral passé avec l'Université Versailles-Saint-Quentin). Toutefois, il est à souligner que les demandes de formation concernant la radicalisation ont baissé depuis le début 2017. Les besoins exprimés proviennent davantage des professionnels de terrain qui attendent des outils, des conseils pratiques... La Miviludes s'est engagée à aider les ARS à constituer leur module de sensibilisation des professionnels de santé (psychiatres et psychologues) qui doit être proposé dans chaque région d'ici la fin 2017. Elle a participé à la première session de deux journées, à Avignon.

Etudes pour le prochain rapport

La Miviludes a envisagé et d'ores et déjà commandé certaines études pour le prochain rapport d'activités.

Témoignages des personnes quittant les Témoins de Jéhovah. La Miviludes a reçu une quinzaine de demandes d'anciens Témoins de Jéhovah souhaitant livrer un témoignage. Il s'agit notamment de jeunes adultes qui ont pris leur distance avec le mouvement après avoir été élevés dans des familles TJ. Sans que la manière de rendre compte des témoignages soit encore arrêtée, la Miviludes recevra certaines de ces personnes et informera sur les pressions qu'elles ont subies et les conséquences graves qui en découlent.

Violences exercées par les groupes sectaires sur les enfants / approche clinique. La psychologue clinicienne qui a apporté son expertise à la Miviludes au deuxième semestre 2016 propose une étude sur les violences exercées par les groupes sectaires sur les enfants, à partir de cas cliniques qu'elle suit dans le cadre de son activité professionnelle.

La résistance aux vaccinations : plus qu'un défi de santé publique, un enjeu de société (approche géo-sociologique). Une étude concernera la résistance à la vaccination et sera élaborée à partir de la thèse de Celle-ci a mis en évidence des facteurs sociologiques, des modes de vie et d'éducation qui peuvent expliquer la résistance vaccinale. L'intérêt de sa thèse est de voir à quel point cette idéologie s'est répandue, et notamment chez certains médecins de PMI particulièrement réticents à la vaccination. Ce travail original s'inscrit d'ailleurs dans la polémique sur la mise à disposition des vaccins. Le président rappelle que la plus grosse épidémie de rougeole récente a débuté dans une école Steiner-Waldorf.

M. Parquet souligne que la polyvalence des cibles de la vaccination actuelle est sévèrement critiquée. En outre, puisque la vaccination est obligatoire, elle est perçue comme une contrainte qu'il s'agit de contourner. Enfin, le danger potentiel apparaît à titre individuel (non-adhésion à un principe de protection collective) : l'adhésion à la vaccination n'intervient que lorsque le danger paraît immédiat. Dans la représentation collective, les vaccins sont assimilés à des produits dangereux, mais les bénéfices collectifs sont rarement mis en avant.

Le complotisme, terreau des dérives sectaires et de la radicalisation salafiste djihadiste. Une autre étude commandée pour le rapport sera sur le thème du complotisme : les théories complotistes sont le terreau à la fois des dérives sectaires, mais également de la radicalisation. Ces questions concernent tous les pouvoirs publics, en premier lieu l'Education nationale, et les membres de la Miviludes souhaitent au travers de cette étude acquérir des connaissances permettant à terme de proposer des formations.

La Miviludes va également travailler sur le sujet de la bienfaisance : cette « vitrine » de nombreux mouvements cache souvent des structures financières compliquées et des détournements de fonds. L'équipe reçoit de nombreux témoignages de personnes qui ont mis à disposition leurs moyens financiers et leur temps pour un mouvement, et subissent au jourd'hui de fortes pressions.

Le Président annonce que le rapport d'activité sortira fin 2017.

Coordination des actions

Pôle Mineurs

La Miviludes reçoit de nombreux témoignages de parents inquiets au sujet des activités périscolaires de leurs enfants et M Demange (sous-direction de l'éducation populaire, direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative, ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports) accepte de présenter l'action des services.

Depuis la réforme du rythme scolaire, nous sommes passés de 900 000 mineurs accueillis dans les structures périscolaires à 3 millions. 6 millions d'enfants sont accueillis en temps extra-scolaire sur 64 000 structures. Au regard de ces chiffres, il est particulièrement important d'exercer un contrôle sur les activités proposées sur ce temps extra-scolaire. Le contrôle permet de s'assurer de la sécurité morale et physique des enfants accueillis. Le second point est de mobiliser les services déconcentrés et d'élaborer avec ces services des plans de protection des mineurs. Enfin, il s'agit de former les acteurs de terrain (directeurs de structures, etc.) pour que tous les acteurs de la chaîne soient aptes à intervenir et à contrôler les structures.

L'honorabilité des organisateurs et animateurs est contrôlée en amont (casier judiciaire). Tout le long des séjours, des contrôles sur pièces et sur place sont organisés (10 000 contrôles/an). A terme, l'objectif est de contrôler 16 % des accueils extra-scolaires et 11 % des périscolaires.

En amont de ces temps d'accueil et de loisirs, il est procédé à un contrôle strict du cadre d'accueil, de la formation des équipes et de l'organisation de la vie collective.

Concernant la répartition des rôles : les directions régionales sont chargées d'élaborer une stratégie et d'organiser la mise en œuvre de cette stratégie au plan départemental. Au niveau départemental,

un plan de protection des mineurs accueillis est élaboré par le directeur départemental, et c'est sur cette base que le contrôle sera organisé.

Signalements : les signalements remontent par la Miviludes, mais aussi par les parents concernés, les directeurs qui se posent des questions sur certains organisateurs, les animateurs qui s'interrogent sur le directeur, etc.

Pour illustrer ce sujet, la Miviludes expose une affaire récente dans une école de Lannion : une jeune animatrice propose des ateliers de méditation et certains parents se sont inquiétés de ce que rapportaient leurs enfants. L'animatrice vit en communauté au « Palais doré des Lémuriens » qui est défavorablement connu de la Mission. Au sein de l'école, des parents souhaitent tout de même la poursuite des activités de méditation, ce qui a entraîné une tension au niveau de l'établissement et même de la commune.

Le Président Blisko signale que la Miviludes est en train de signer le renouvellement d'une convention avec la DPJJ.

Pôle Santé : actualité du GAT ; la question de la vaccination avec la décision du CE

Mme Cahen présente les actualités du GAT. Pour rappel, le groupe d'appui technique a pour objet de mener une réflexion de vigilance sur les pratiques non conventionnelles en santé (médecines alternatives). Le GAT continue à se réunir deux fois par an. En s'appuyant sur les travaux de l'INSERM, il élabore une fiche de synthèse à destination du grand public, mise en ligne sur le site internet du ministère de la Santé, afin de vulgariser les propos de l'INSERM et de les rendre accessibles à tous. Cette année a été étudié le traitement proprioceptif de la dyslexie. L'autre sujet étudié par l'INSERM en 2016 est la kinésiologie, qui fera l'objet d'une fiche de synthèse au début de l'été 2017.

Le GAT a fait l'objet d'une sollicitation de l'Agence du DPC, organisme qui finance les formations des professionnels de santé. Cette agence a eu des demandes de financement d'organismes pour des méthodes et pratiques non conventionnelles. Le GAT constate à cette occasion que les professionnels de santé sont de plus en plus attirés par les pratiques alternatives.

Le conseiller Santé de la Miviludes souligne l'importance du GAT qui permet de fournir un avis officiel dans le cadre des nombreuses questions reçues au sujet des méthodes médicales non conventionnelles. Il rappelle que l'agence du DPC est victime d'un phénomène d'entrisme depuis quelques mois. Ces techniques non conventionnelles se retrouvent aujourd'hui dans les salons biozen et la Miviludes assiste à l'émergence d'un système de santé parallèle pourvoyeur de formations onéreuses.

Mme Pernin propose de faire un parallèle entre les méthodes médicales non conventionnelles et la pédagogie alternative. Au jour d'hui on voit apparaître un marché conséquent de propositions pédagogiques qui ne sont pas évaluées et sur lesquelles la Miviludes est interrogée. De ce point de vue, il manque l'équivalent d'un GAT pour fournir des réponses plus précises.

Intervention de Mme Gasté (Education nationale): à la demande de la Ministre, un vade mecum a été fait pour aider les inspecteurs à contrôler les établissements, notamment ce qui relève de la pédagogie, du respect du socle. Certains inspecteurs sont interpellés par des pratiques non conventionnelles, notamment un module de formation sur la communication non violente.

Le Président Blisko souligne que les difficultés vis-à-vis de ces mouvements reposent notamment sur les discours « camouflés » sous des intitulés tentants et rassurants, comme la communication non-violente, l'humanitude, etc. Il existe aussi une grande confusion entre les écoles alternatives Montessori et Steiner-Waldorf, le grand public ne faisant pas la différence entre les deux méthodes éducatives.

Pôle Economie-Travail-Formation professionnelle

M. Rémy (chef de mission de l'organisation des contrôles, DGEFP) rappelle le manque de contrôle des prestataires de formation : aujourd'hui, on dénombre 75 000 prestataires en France, avec 12 000 organismes qui frappent à la porte chaque année. Depuis 1999, les vecteurs économiques, santé et formation ont été bien identifiés. On retrouve de véritables phénomènes de mode au croisement du